PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2025

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue au Centre communautaire, 15 rue du Campagnard, lundi le 9 juin 2025 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Stéphanie Rioux, Marie-Line D'Astous et Lorraine Michaud et monsieur Pascal D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Viel.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annie Fournier.

RÉSOLUTION 095-2025 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 096-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de points.

RÉSOLUTION 097-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025, il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

******RAPPORT DU MAIRE :** Le maire dépose son rapport comprenant les réalisations 2024 et les orientations 2025, ce rapport sera publié dans le journal municipal de juin.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

OTJ : aucun point
Biblio : aucun point
Corporation de développement : Présentation des résultats au 31 mai 2025

Rapport d'émission de permis : Permis délivrés à Pascal D'Astous, Gino D'Astous, Construction Gino D'Astous, Christiane Berger, Ferme Ladrière, Succession Georges-Gilles D'Astous et le Centre de services scolaire des Phares

RÉSOLUTION 098-2025 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **42 885.54$.**

RÉSOLUTION 099-2025 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 298-2025

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité l'adoption du règlement numéro 298-2025 Règlement général harmonisé des municipalités situées sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette et dont l'application relève de la Sûreté du Québec.

RÉSOLUTION 100-2025 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 299-2025

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité l'adoption du règlement numéro 299-2025 modifiant le règlement de zonage 193-2012 pour la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière afin d'assurer le renvoi à la loi sur la sécurité des piscines résidentielles.

RÉSOLUTION 101-2025 EMBAUCHE DE MONITEURS POUR LE CAMP DE JOUR

ATTENDU QU' il a eu affichage d'une offre d'emploi pour l'embauche de deux moniteurs pour le camp de jour estival 2025;

ATTENDU QUE suite aux entrevues effectuées, deux candidats ont été retenus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité d'embaucher Jérémy D'Astous et Allicya Lagacé, moniteurs du camp de jour 2025 et responsables du service de garde. Le taux horaire établi par le conseil sera inscrit à leurs contrats de travail.

RÉSOLUTION 102-2025 FORMATIONS POUR LE CAMP DE JOUR

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des formations requises pour les moniteurs du camp de jour 2025. De plus, le conseil autorise le paiement des heures de formation et les frais de déplacement.

RÉSOLUTION 103-2025 COÛT DU SERVICE DE GARDE – CAMP DE JOUR

Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité d'établir le coût du service de garde pour le camp de jour à 15$/jour ou 50$/semaine. Les heures du service de garde seront de 7h30 à 9h00 – 12h00 à 13h00 et 17h00 à 17h30.

RÉSOLUTION 104-2025 APPROPRIATION D'UN MONTANT DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'approprier un montant de **21 000$** provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté afin de combler les postes de dépenses déficitaires suivants :

02 32000 521	5 365$	02 32000 621	5 000$	02 70190 141	9 250$
02 70190 200	1 385$				

RÉSOLUTION 105-2025 MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter la mise à jour du plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière.

RÉSOLUTION 106-2025 PAIEMENT DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement de la moitié de la facture pour les services de la SQ au montant de **21 282$.**

RÉSOLUTION 107-2025 LOCATION DE TERRAIN POUR PANCARTE PUBLICITAIRE

ATTENDU QUE : la municipalité loue un terrain appartenant à madame Sylvette Lagacé pour afficher des encarts publicitaires au coin de la rue Nicolas-Rioux;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité de payer la location de ce terrain à madame Sylvette Lagacé au montant de **150$.**

RÉSOLUTION 108-2025 EMPLOYÉS D'ÉTÉ OCCASIONNELS 2025

Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité que la municipalité embauche, pour les **travaux manuels de voirie**, les étudiants au tarif de **16,10$/heure** et les travailleurs adultes recevront **18,10$/heure.**

RÉSOLUTION 109-2025 SIGNATAIRES POUR ACTE NOTARIÉ

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité de nommer le maire, monsieur Claude Viel et la directrice générale, madame Annie Fournier, signataires de l'acte notarié à intervenir entre la Fabrique de St-Eugène et la municipalité relatif au transfert du cimetière.

RÉSOLUTION 110-2025 FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DES CHEMINS

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le fauchage des accotements des chemins municipaux par monsieur Charles Pelletier.

RÉSOLUTION 111-2025 DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB L'ÉTANG DU MOULIN POUR LES ACTIVITÉS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité de verser un montant de **1 000$** au Club l'Étang du Moulin pour les feux d'artifices dans le cadre des festivités de la St-Jean-Baptiste.

*** Madame Stéphanie Rioux ne participe pas au délibération sur ce point.

RÉSOLUTION 112-2025 ACHAT D'AFFICHES SUR COROPLAST

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Gagnon image au montant de **255$ excluant les taxes** pour deux affiches en coroplast afin de publiciser les terrains disponibles à la vente sur la rue D'Astous.

RÉSOLUTION 113-2025 ÉQUIPEMENT POUR RÉTROCAVEUSE

Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité l'achat d'un capot pour la rétrocaveuse au montant de **2 800$ excluant les taxes**, plus les frais de livraison.

RÉSOLUTION 114-2025 CONTRAT DE GRÉ À GRÉ – EXCAVATION PATINOIRE

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu la confirmation de plusieurs aides financières pour la réfection complète de la patinoire;

ATTENDU QUE des travaux d'excavation et de drainage sont requis avant de pouvoir effectuer le coulage de la surface en béton;

ATTENDU QUE le règlement numéro 260-2020 relatif à la gestion contractuelle, adopté en novembre 2020, permet la passation de contrats de gré à gré, jusqu'au seuil maximum de moins de 133,800$ en vigueur présentement;

ATTENDU QU' aux fins du règlement relatif à la gestion contractuelle, est considéré comme un motif de saine administration : l'expérience du cocontractant dans le domaine des travaux d'excavation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de gré à gré à Location P.P.C pour les travaux d'excavation et de drainage de la nouvelle patinoire.

RÉSOLUTION 115-2025 PATINOIRE À DONNER

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité de publier une annonce sur facebook offrant les bandes de la patinoire actuelle **à donner**. La personne devra cependant venir la démonter et avoir terminer avant le 20 juin 2025.

RÉSOLUTION 116-2025 TRAVAUX SUR LA RUE D'ASTOUS

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser des dépenses **jusqu'à concurrence de 56 000$** pour le prolongement de la rue D'Astous jusqu'à la rue du Campagnard.

RÉSOLUTION 117-2025 AJOUT AU CONTRAT D'ASSURANCES FQM

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité l'ajout au contrat d'assurances de la municipalité d'une remorque fermée et d'un cinéma mobile d'**une valeur totale de 50 000$.**

RÉSOLUTION 118-2025 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité à 21h45.

Je, Claude Viel, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

_____	_____
Claude Viel, maire	Annie Fournier, Directrice générale, greffière-trésorière